

ACTEUR PRÉVENTION SECOURS

AIDE ET SOIN À DOMICILE

L'APS ASD est acteur de prévention au sein de la structure d'aide et de soin à domicile. Par son observation et son analyse des situations de travail à domicile, il repère les situations dangereuses et propose des mesures de prévention adaptées pour se prémunir des dangers

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Observer et analyser toute situation de travail à domicile, repérer les situations dangereuses et proposer des mesures de prévention adaptées pour se prémunir des dangers
- Appliquer les conduites à tenir et les gestes de premiers secours en situation d'urgence
- Mettre en œuvre une démarche permettant tout accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Remonter, à l'interlocuteur compétent, ses suggestions d'amélioration au sein de la structure et, en situation d'urgence, alerter selon l'organisation interne mise en place



QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le certificat APS-ASD est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, pour prolonger la validité du certificat de 24 mois, il est nécessaire de suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences APS -ASD Article L.4121-1 du Code du Travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.. A ce titre, il a un devoir d'information et de formation.ous-titre

RÉSULTATS

96,6% de stagiaires satisfaits

Données 2020

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Durée

32 h sur 4,5 jours non consécutifs
(ex : 2+ 2,5 ou 2 + 1 + 1,5) sur 3
semaines maximum pour s'adapter
aux contraintes de l'entreprise

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation et
attestation de compétences

Un certificat d'Acteur Prévention
Secours Aide et Soins à Domicile
sera délivré aux participants ayant
participé à la totalité de la
formation et satisfait à l'ensemble
des épreuves certificatives

Le certificat APS-ASD est valable
24 mois. Avant la fin de cette
période de validité, pour prolonger
la validité du certificat de 24 mois il
est nécessaire de suivre et valider
une session de maintien et
d'actualisation de ses
compétences APS - ASD

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

690€

Le prix de la formation est donné à
titre indicatif. Des prises en charges
totales ou partielles sont possibles
en fonction des financements des
entreprises ou de partenaires.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prévention

- Dispositif APS ASD
- Enjeux de la prévention
- Risques du métier
- Fonctionnement et limites du corps humain
- Observation, description et analyse de sa situation de travail
- Participation à la maîtrise du risque

Secours

- Les éléments fixant le cadre juridique du SST
- Le SST : un acteur de la prévention
- Repérage de situations dangereuses dans le cadre du travail
- Reconnaissance sans s'exposer soi-même, des dangers
- Suppression ou isolement du danger
- Différents éléments du messages d'alerte
- Les conduites à tenir

Épreuves certificatives des compétences prévention et secours de l'APS ASD

LE + FORMATION

Cette formation permet à l'entreprise de réduire la sinistralité, de faciliter la remise en cause des pratiques qui pourraient nuire à la santé. Inscire un collaborateur à cette formation répond aux obligations réglementaires de prévention inscrites dans le Code du travail

CONTACT : marie-francoise.rioja@mfr.asso.fr

MAISON FAMILIALE RURALE

Établissement privé sous contrat avec l'État

11 rue des Planches - 21660 Morre (6 km de Besançon)

Tél : 03.80.46.35.49

mfr.morre@mfr.asso.fr - <http://www.mfr-morreformation.com>

SIRET : 778 245 985 00024

mise à jour le 05/06/2024



